



La série des Livres rouges sur le Dialogue international sur la migration. ©2010 (Photo : Patrice Quesada)

Dialogue international sur la migration de l'OIM

L'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de faire mieux comprendre quels en sont les enjeux ; d'encourager le développement économique et social grâce à la migration ; et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Le Dialogue international sur la migration :

- Est une enceinte de dialogue politique entre pays d'origine, de transit et de destination qui réunit des membres de la société civile, des migrants, des spécialistes et d'autres acteurs.
- A été créé en 2001 par les Membres de l'OIM, conformément aux fonctions de l'Organisation énoncées dans la Constitution et réaffirmées dans la Stratégie de l'OIM de 2007.
- Est un cadre informel et non contraignant auquel toutes les parties prenantes peuvent participer sur un pied d'égalité, qui favorise la confiance, l'ouverture et un véritable échange.
- S'intéresse à toutes les questions de migration et à leurs liens avec d'autres domaines d'action.
- Est guidé par les Membres de l'OIM, qui choisissent les thèmes de discussion.



Organisation internationale pour les migrations (OIM)

Une activité essentielle de l'OIM

Le dialogue et la coopération occupent aujourd'hui une place importante dans les efforts déployés à l'échelle mondiale pour gérer les migrations, conformément à une prise de conscience croissante du fait qu'aucun pays ne reste à l'écart des migrations internationales et que celles-ci ne peuvent être gérées isolément. Ces dernières décennies ont été marquées par une multiplication d'initiatives, notamment intergouvernementales, visant à élaborer des approches communes en matière de migration. Le Dialogue international sur la migration de l'OIM (IDM) a ouvert la voie, en réunissant toutes les parties prenantes de la migration dans le monde pour débattre librement et ouvertement des chances et des défis que présente la migration. L'IDM attache une grande importance à la diversité des thèmes, des opinions et des acteurs, afin de faire ressortir toute la complexité des questions de migration.

L'IDM offre une tribune qui permet aux Etats Membres et observateurs de l'OIM, aux organisations internationales et non gouvernementales et à d'autres partenaires de procéder à un échange de vues et d'expériences sur des questions migratoires actuelles, afin de dégager des solutions pratiques et de renforcer la coopération. Il poursuit également un objectif de renforcement des capacités, en permettant à des experts de différentes spécialités et régions de faire connaître des approches politiques et des pratiques efficaces mises en œuvre dans des domaines d'intérêt particuliers et d'établir des réseaux en vue d'actions futures.

L'IDM est conforme à l'un des cinq objectifs de l'Organisation énoncés dans la Constitution de l'OIM, à savoir être une enceinte de discussion sur les questions migratoires :

« offrir aux Etats, ainsi qu'aux organisations internationales et autres organisations, un forum pour des échanges de vues et d'expériences et pour la promotion de la coopération et de la coordination des efforts internationaux sur les questions de migration internationale [...] »,
art. 1.1 e)

L'IDM a été lancé à la 82^e session du Conseil de l'OIM en novembre 2001, à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'Organisation. A cette session, le Conseil a adopté la résolution n° 1055, dans laquelle il se réjouit des débats sur les questions de politique migratoire et décide :

« de renforcer le rôle du Conseil en tant que forum de dialogue sur les politiques migratoires, en accord avec la Constitution de l'Organisation ».
(résolution n° 1055)

Les Membres ont rapidement demandé que l'IDM ait lieu non seulement pendant la session annuelle du Conseil, mais aussi entre ses sessions. C'est pourquoi, la session annuelle de l'IDM, qui se tient lors de la session de fin d'année du Conseil de l'OIM, est complétée par deux ateliers d'intersession organisés chaque année.

Lorsqu'ils ont adopté la Stratégie de l'OIM, en 2007, les Membres ont expressément souligné que l'IDM était une activité prioritaire de l'Organisation :

« Promouvoir, faciliter et appuyer le débat et le dialogue sur la migration à une échelle tant régionale que mondiale, notamment à l'occasion du Dialogue international sur la migration, aux fins de favoriser la compréhension des opportunités qu'elle offre et des défis qu'elle pose, d'aider à déterminer et à élaborer des politiques efficaces permettant de relever ces défis, et de recenser les approches globales et les mesures susceptibles de faire progresser la coopération internationale ».

(Activité 7 de la Stratégie de l'OIM)

Gouvernance de l'IDM

Des consultations informelles régulières (organisées deux ou trois fois par an) permettent aux Membres – y compris les Etats et organisations ayant le statut d'observateur – d'orienter l'IDM. A cette occasion, l'Administration de l'OIM demande aux Membres d'apporter des contributions à des manifestations à venir, de donner leur avis sur des manifestations passées, et rend compte des activités se rapportant à l'IDM.

C'est précisément lors de ces consultations informelles que les Membres choisissent le thème dominant annuel qui doit orienter l'IDM, ainsi que les sujets des ateliers d'intersession. Lorsque les résultats des consultations informelles ne sont pas concluants ou que les Membres demandent plus de temps pour communiquer leurs points de vue, il arrive que l'Administration envoie un questionnaire d'enquête.

Chaque année, l'Administration soumet aux Membres, pour examen et décision, deux propositions de thème dominant pour orienter l'IDM de l'année suivante. Ces propositions s'inspirent des discussions et des suggestions des Membres lors de consultations informelles, de sessions de l'IDM et d'autres enceintes précédentes. S'ils le souhaitent, ceux-ci peuvent également proposer d'autres thèmes pendant la consultation. A la consultation informelle suivante, l'Administration soumet aux Membres trois ou quatre thèmes possibles pour les deux ateliers d'intersession qui relèvent du thème dominant retenu, et les Membres peuvent en proposer d'autres. Parmi les thèmes proposés, ils en choisissent deux ou demandent à les combiner.

Ces dernières années, l'Administration a invité les participants à donner leur avis sur les ateliers d'intersession de l'IDM en répondant à un questionnaire de satisfaction distribué pendant le second atelier de l'année. Les réponses obtenues font apparaître un taux général de satisfaction de plus de 80 % à l'égard de la manifestation et des documents d'information.

Structure de l'IDM

Conformément à l'objectif de l'IDM, qui est d'offrir une enceinte de dialogue sur les politiques, les ateliers privilégient la participation de représentants gouvernementaux, en tant qu'orateurs ou participants. L'Administration veille à une représentation équilibrée des pays développés et en développement, des pays d'origine, de transit et de destination, et des différentes régions géographiques. En outre, conformément à la nature informelle et sans exclusive de l'IDM, des représentants de la société civile, du secteur privé et des milieux universitaires sont systématiquement invités à participer aux ateliers pour y présenter leurs opinions et activités.

Chaque atelier comprend une session spéciale intitulée « Voix de migrants », au cours de laquelle une personne est invitée à témoigner de son expérience de migrant. De la sorte, les discussions restent enracinées dans le vécu de femmes et d'hommes migrants.

Autant que possible, les activités relevant de l'IDM sont menées en partenariat avec des entités ou organismes spécialisés, par exemple, avec l'Organisation mondiale de la Santé sur les questions de santé dans le contexte migratoire, ou avec l'Organisation mondiale du commerce en ce qui concerne la migration et le commerce.

Publications de l'IDM

L'Organisation publie une série d'ouvrages sur le Dialogue international sur la migration (la série des « Livres rouges »), qui contiennent des rapports

d'ateliers et des documents connexes. Au fil des ans, les rapports d'ateliers ont évolué afin de mieux répondre aux besoins des responsables politiques et des praticiens, en mettant l'accent sur des messages clés, les enseignements tirés et des exemples de bonnes pratiques en matière de politiques et de programmes dans différents domaines de la gestion des migrations.

Des informations et des documents sur l'IDM sont affichés sur le site Internet de l'OIM (www.iom.int/idm). Les publications de l'IDM peuvent être acquises auprès de la librairie de l'OIM (<http://publications.iom.int/bookstore/>).

Financement de l'IDM

Les ateliers d'intersession de l'IDM sont exclusivement financés par des contributions volontaires et ad hoc.

L'Administration s'efforce constamment de réduire au minimum les coûts des ateliers, par exemple par le choix du lieu ou l'obtention de tarifs aériens bon marché. Les dépenses s'articulent autour de trois grands postes :

- Les installations sur le lieu de l'atelier ;
- La fourniture de services d'interprétation simultanée pendant l'atelier (conformément aux obligations de l'OIM en sa qualité d'organisation trilingue) ;
- La participation d'experts de pays en développement et de la société civile : il s'agit du poste de dépenses le plus important (jusqu'à 75 % du budget), qui concerne le voyage en classe économique, l'indemnité journalière de subsistance et l'hébergement des orateurs et, dans la mesure du possible, des participants non orateurs. L'IDM s'emploie à faciliter la participation d'experts d'entités gouvernementales et non gouvernementales de pays en développement, jugée essentielle au vu de sa vocation de renforcement des capacités.



Discussion lors d'un atelier. ©2010 (Photo : Patrice Quesada)

Année	Thème dominant	Ateliers
2001*	Les défis migratoires du 21 ^{ème} siècle	
2002*	Défis pour l'action gouvernementale	Intégration des migrants
		Soutien des diasporas à l'interaction migration/développement
		Problématique de la migration irrégulière : appréhension globale et quête de solutions
2003	Migration dans un monde globalisé	Approches en matière de collecte et de gestion des données
		Commerce et migration
		Mobilité de la main-d'œuvre/Renforcement des capacités**
2004	Evaluation et mise en valeur de la migration	Santé et migration
		Commerce et migration
		L'image des migrants**
2005	Recherche d'une cohérence politique en matière migratoire	Migration et développement
		Renforcement des capacités de gestion des migrations
2006	Les partenariats en matière de migration Association du monde de l'entreprise et de la société civile	Migrations et ressources humaines au service de la santé : de la prise de conscience à l'action
		Migrants et sociétés d'accueil
2007	Gestion des migrations dans une économie mondiale en évolution	Libre circulation des personnes dans les processus d'intégration régionale
		Faire de la mobilité mondiale de la main-d'œuvre un catalyseur du développement
		Séminaire d'experts sur la migration et l'environnement***
2008	Migration de retour : Défis et opportunités	Gestion de la migration de retour
		Renforcement du rôle de la migration de retour dans les efforts de développement
2009	Droits de l'homme et migration : œuvrer de concert à des migrations sûres, dignes et sans risque	Le respect effectif des droits humains des migrants : une responsabilité partagée
		Traite des personnes et exploitation des migrants : veiller à la protection de leurs droits humains
2010	Migration et mutations sociales	Migration et transnationalisme : chances et défis
		Sociétés et identité : les incidences multiformes de la migration
2011	L'avenir des migrations : Renforcer les capacités face aux changements	Changement climatique, dégradation de l'environnement et migration
		Cycles économiques, évolution démographique et migration
2012	La gestion des migrations dans les situations de crise	Déplacements vers un lieu sûr : conséquences migratoires des crises complexes
		La protection des migrants en périodes de crise
2013	Conférence ministérielle sur la diaspora****	Les diasporas et le développement : Trait d'union entre la société et l'Etat
2014	Mobilité humaine et développement : Tendances émergentes et nouvelles possibilités de partenariats	Migration Sud-Sud : Nouer des partenariats stratégiques pour le développement
		Migration et famille (à venir)

* En 2001 et 2002, l'IDM s'est tenu exclusivement pendant de la session du Conseil de l'OIM.

** Ces ateliers se sont tenus pendant les sessions du Conseil de l'OIM.

*** Ce séminaire s'est tenu en sus du cycle de l'IDM ; il a été présenté pendant la session du Conseil de l'OIM.

**** En 2013, une conférence de haut niveau sur les diasporas a remplacé les ateliers d'intersession habituels de l'IDM.